

# Commune de Saint Jean de Beauregard

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 18 mars 2024 -

Nombre de conseillers en exercice : 11      Présents : 8      Représentés : 2      Votants : 10  
Date de la convocation : 14 mars 2024      Date de la séance : 18 mars 2024  
Étaient présents : François FRONTERA, Maire, François de CUREL, 1<sup>er</sup> Adjoint, Franck COUTURIER, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Jean-Luc TOURDJMAN, Florence HUTIN, Claire MARANDON, Véronique de GUITAUT, Sabine ROYANT, Conseillers Municipaux  
Étaient absents représentés : Murielle GALÉAZZI a donné procuration à Claire MARANDON, Laurent SCHWARTZ a donné procuration à Jean-Luc TOURDJMAN,  
Absents excusés : Gérard BOUSQUET  
Secrétaire de séance : Véronique de GUITAUT      Président de séance : François FRONTERA

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars, à 19h50, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, situé 49 Grande Rue à Saint- Jean de Beauregard, sous la présidence de Monsieur François FRONTERA, Maire.

Désignation du secrétaire de séance : Véronique de GUITAUT.

Approbation des Procès-verbaux des 27 septembre et 4 décembre 2023 :

Adoptés à l'unanimité

Lecture des décisions du Maire prises en vertu de la délégation qui lui est accordée :

- ✓ 16/02/2024 TS CONSTRUCTION - MAPA École - Notification Lot 1 (Travaux préparatoires, Terrassement, Gros-œuvre, Carrelage, Faïence, VRD) pour 162 000 €HT
- ✓ 8/03/2024 Bureau VERITAS - MAPA École - Convention de contrôle technique pour 4 550 €HT
- ✓ 8/03/2024 Bureau VERITAS - MAPA École - Coordination Sécurité et Protection Santé pour 6 530 €HT
- ✓ 15/03/2024 GIAGNONI - MAPA École - Notification Lot 2 (Charpente) pour 30 810.23 €HT
- ✓ 18/03/2024 MENIGER - MAPA École - Notification Lot 3 (Couverture) pour 37 785 €HT

**Délibération :** n° : 2024-03/01

**Objet :** Convention pour la préservation et la valorisation du Site des Cents Arpents

Adopté à l'unanimité

**Délibération :** n° : 2024-03/02

**Objet :** Rectification délibération 2023-12/22 autorisant le mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2024

Adopté à l'unanimité

**Délibération :** n° : 2024-03/03

**Objet :** Répression des dépôts sauvage au titre de l'article L.541-3 du Code de l'environnement

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Fait à Saint Jean de Beauregard, le 19 mars 2024,

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,  
François FRONTERA



Le secrétaire de séance,  
Véronique de GUITAUT